



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Nièvre

**DIRECTION DES SERVICES
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE LA NIÈVRE**

Division des élèves (DIVEL)

Affaire suivie par :
Laetitia Frébault
Tél : 03 86 21 70 45
Mél : divel58.bureau2@ac-dijon.fr
19 Place Saint-Exupéry
CS 70074
58028 Nevers cedex

Nevers, le 21 juillet 2025

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'Éducation nationale de la Nièvre

à

Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement

**Objet : programmation, règlement départemental et inscription au dispositif « Collège au cinéma »
pour l'année scolaire 2025-2026**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la programmation du dispositif « Collège au cinéma »
pour les trois trimestres de l'année scolaire 2025-2026.

La programmation définitivement arrêtée par le CNC est la suivante :

1^{er} trimestre :

- Niveau 6^e/5^e : **Linda veut du poulet !**
- Niveau 4^e/3^e : **Le sommet des dieux**

2^{ème} trimestre :

- Tous niveaux : **Gagarine**

3^{ème} trimestre :

- Tous niveaux : **Yuli (seulement en VO)**

Je vous indique également que le pré-visionnage des films de l'année se fera en distanciel. Des liens seront communiqués ultérieurement aux enseignants. Une journée de formation sera également organisée le jeudi 16 octobre 2025 dans les locaux de la DSDEN. Il est possible que tous les enseignants ne puissent y participer. Aussi, vous devrez désigner un enseignant référent en charge de la diffusion de l'information au sein de l'établissement.

Vous pourrez procéder à l'inscription de votre établissement via la fiche d'inscription fournie. Les enseignants devront, à cette occasion, s'inscrire pour participer à ces journées. Ce document d'inscription devra parvenir, avec votre signature, à la DSDEN avant le 5 septembre 2025 délai de rigueur, par courriel à dive158.bureau2@ac-dijon.fr.

Par ailleurs, je vous invite à prendre connaissance du règlement départemental de « Collège au cinéma » accompagnant ce courrier.

Je vous remercie.

Pascale NIQUET-PETIPAS



Division de la Vie des Élèves (DIVEL)
Affaire suivie par :
Laetitia Frébault
Tél : 03 86 21 70 45
Mél : dive158.bureau2@ac-dijon.fr
19 Place Saint-Exupéry
CS 70074
58028 Nevers cedex